

'infortuné. Immobiles tous deux on eût pu les prendre pour la statue de la douleur et celle de la contemplation.

A la fin le jeune homme sortit de sa stupeur ; la zingale par un mouvement souple et gracieux, tomba sur ses genoux et prit sa main qu'elle porta à son front.

— "Juméli, que veux-tu ? dit Henri avec un peu de brusquerie.

— Rien : tu es souffrant, et je veille sur toi, Seigneur."

— "Laisse-moi ! j'ai besoin d'être seul, lui dit-il d'une voix dure.

— "Pardon ! j'ai su que tu étais prisonnier et me voilà."

— "Le ton humble et soumis, sa douce voix émurent le comte de Lournel.

— "Reste un instant ! lui dit-il.

— "Merci ; je vais m'asseoir et je ne parlerai pas."

— "Au contraire, parle-moi."

— "Que te dirais je ?... à peine si je connais ton langage."

— "Qu'importe ; parle-moi de ton pays, de ta mère."

— "Ma mère, je ne l'ai pas connue ; mon pays, les Romanys n'en ont pas ! Le premier dont je me souviens est le pays des musulmans ; j'étais alors enfant ; le soleil me paraissait plus brillant que celui de l'Allemagne. Plus tard, Juméli a traversé la mer ; elle est venue au pays des Francs parce que la Chiclona et Pepin Dorio voyageaient pour les affaires d'Egypte."

— "La Chiclona et Pepin Dorio étaient donc tes parents ?"

— "Suivant la loi des Calés, je leur appartenais. Ils étaient cruels, ils auront pour demeure le corps d'un animal immonde, lorsque leur temps sera venu."

Il y avait une cruelle expression de dureté et de haine dans le ton avec lequel la jeune fille prononça cette espèce de malédiction ; mais ce fut un éclair. Elle reprit :

— "C'est un mauvais souvenir, il n'y faut plus penser, Juméli est heureuse maintenant."

Puis, changeant le cours de ses idées avec l'insouciance et la mobilité d'un enfant :

— "Seigneur, demanda-t-elle, pourquoi donc es-tu prisonnier ?"

— "Parce que j'ai ôté la vie à un homme qui m'avait gravement insulté," répondit le comte.

— "La vengeance est bonne, cependant," dit la zingale, rêveuse.

— "Ne parle pas ainsi, enfant reprit le comte en qui ces mots avaient réveillé une douleur un moment assoupie. "Oter la vie à son semblable est toujours une mauvaise action."

Juméli resta pensive, et peu à peu se mit à chanter à demi-voix ce poème des Romanys qui avait tant impressionné le comte déjà :

Za Mathicia rôsherrôro adolata :
Bravintata....

Ce chant mélancolique et lent, rendu avec une douceur émue par la voix de la zingale, produisit un effet magnétique sur le comte. Il le jeta dans une sorte de langueur presque douloureuse, et cependant il s'harmonisait si bien avec ses pensées, qu'il n'avait pas la force d'imposer silence à la chanteuse. Peu à peu ses visions prirent une forme plus confuse et plus mobile, et son âme épuisée trouva le repos, dans une sorte de léthargie.

Juméli cessa de chanter, mais elle resta longtemps encore auprès du prisonnier.

VIII.

A midi le conseil de guerre se réunit dans une des salles du Gurzenieh, où le marquis de Castries avait établi son quartier général. Le conseil était composé de sept membres, tous choisis (ainsi que le voulait l'ordonnance du roi) parmi les officiers supérieurs ou égaux de grade avec l'accusé. Aucun ne faisait partie ni d'Auvergne ni de Piémont. L'auditoire était très nombreux et composé de presque tous les officiers du corps d'armée attentifs à cette grande émotion.

Dès la veille, d'Assas, accompagné de M. d'Alba, capitaine, et de M. Maré de Laroche-Peincée et de Bourgoing, lieutenants au régiment d'Auvergne, avait vu ceux des officiers de Piémont qui avaient été les témoins du duel.

A leur grande surprise, à leur plus